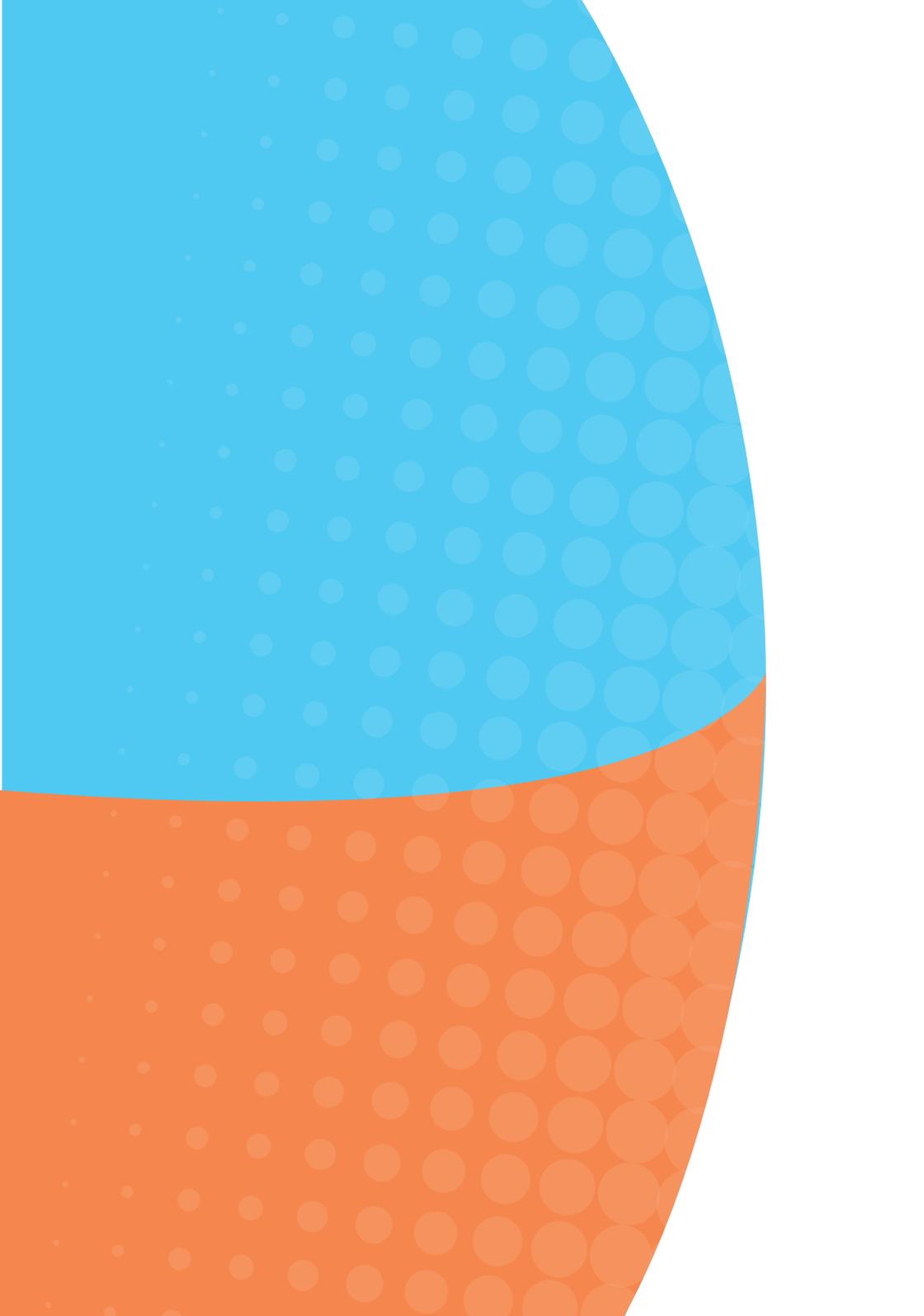


LIVRET D'ACCUEIL





Les Missions

L'équipe mobile « Goya » intervient auprès des personnes âgées à partir de 70 ans résidant en Charente

Missions spécifiques

- évaluation de la souffrance psychique
- prise en soins
- liens partenaires avec accord du patient
- orientation
- soutien aux aidants familiaux

Soins proposés en fonction des besoins :

- entretiens individuels
- entretiens familiaux
- entretiens infirmiers
- entretiens psychologiques
- entretiens neuro psychologiques
- entretiens infirmière en pratique avancée
- consultations sociales
- consultations médicales

Équipe pluridisciplinaire qui est ressource pour prévenir les hospitalisations en psychiatrie et favoriser la santé mentale des personnes âgées et de leurs aidants

La composition de l'équipe

- Psychiatre
- Infirmier en pratique avancée (IPA)
- Psychologue
- Neuro psychologue
- Infirmières
- Assistante sociale
- Cadre de santé
- Assistante médico-administrative (AMA)

Les pièces à fournir

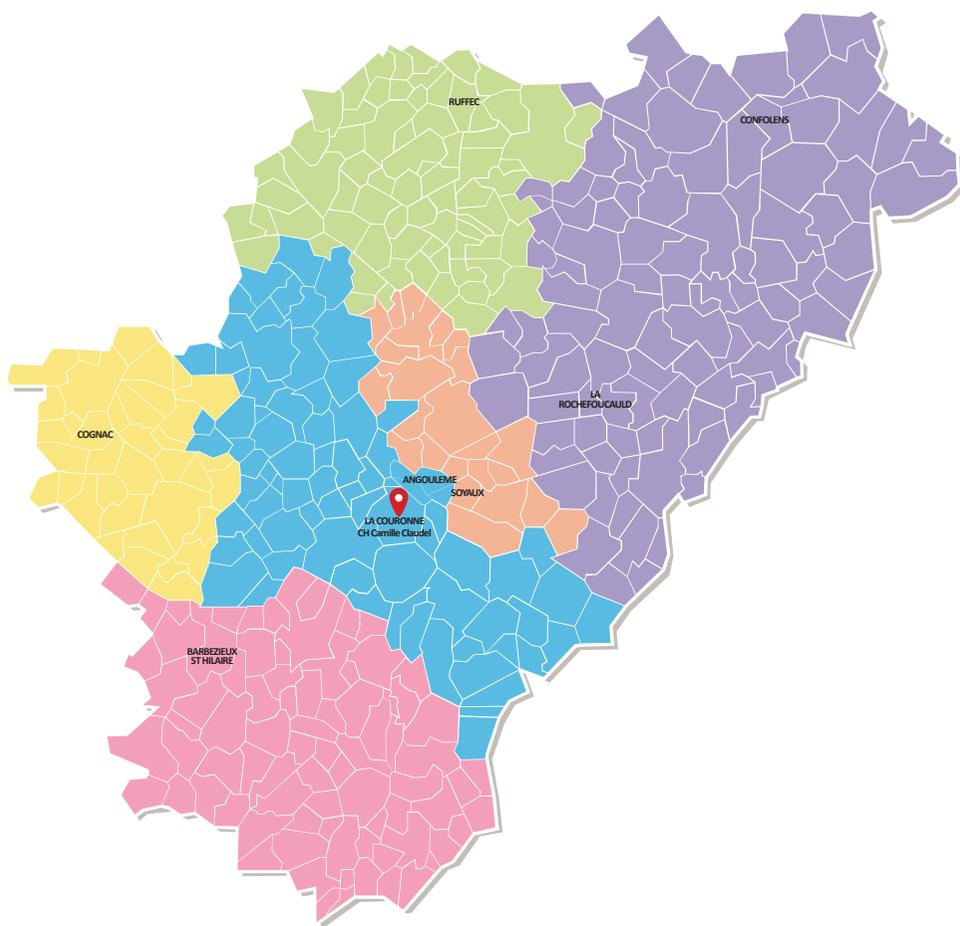
Lors de la 1^{ère} visite à domicile, il vous sera demandé de fournir une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, passeport ou titre de séjour permanent), votre carte vitale et vos ordonnances en cours

BIEN IDENTIFIÉ = BIEN SOIGNÉ

Pour la qualité et la sécurité des soins qui vous sont dispensés, veuillez informer le personnel de toute erreur ou imprécision quant aux données d'identification vous concernant

Le secteur géographique

L'équipe se déploie sur l'ensemble du département de la Charente au domicile ou lieu de vie des personnes âgées



Les droits des patients

LES VOIES DE RECOURS

Vous disposez des voies de recours suivantes :

- Adresser vos réclamations écrites au Directeur de l'établissement ;
- Prendre conseil auprès d'un médecin ou d'un avocat de votre choix ;
- Saisir la commission régionale de conciliation et d'indemnisation : 50, rue Nicot - 33000 BORDEAUX (accidents médicaux) ;
- Prendre contact avec le Pôle Santé du Défenseur des Droits : 7, rue Saint Florentin 75409 PARIS Cedex 8 www.defenseurdesdroits.fr ;

Pour toute question concernant vos voies de recours, vous pouvez contacter le bureau des entrées : 05 17 20 33 26.

LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

UNAFAM

(Union Nationale des Amis
et Familles des Malades Psychiques)
73 impasse Joseph Niepce - CS 92417
16024 Angoulême cedex
www.unafam.org
Tél : 05 45 95 30 38 - Mail : 16@unafam.org

UDAF

(Union Départementale des Associations Familiales)
73 impasse Joseph Niepce - CS 92417
16024 Angoulême cedex
Tél : 05 45 39 31 00 - Fax : 05 45 94 98 89

ADAPEI de la Charente

(Association Départementale Amis Parents Enfants Inadaptés)
ZI N°3 - 16340 Isle d'Espagnac
Tél : 05 45 68 51 97 - Fax : 05 45 68 02 53

LA PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS

Si vous souhaitez prendre contact avec un avocat, vous pouvez solliciter la maison de la justice et du droit où des permanences avocats sont organisées. Pour tout renseignement concernant les lieux des permanences gratuites, il faut contacter le numéro suivant : 09 63 58 71 61

Une permanence d'avocat est également assurée tous les 3^{èmes} jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00 au centre hospitalier Camille Claudel. Elle permet aux patients d'évoquer avec l'avocat toutes les questions juridiques qui les concernent pour lesquelles un autre avocat ne serait pas déjà saisi.

Pour en bénéficier, il convient d'en informer l'équipe soignante ou de prendre contact avec le service de la gestion des patients au numéro suivant : 05 45 67 59 59.

LA COMMUNICATION DU DOSSIER MÉDICAL

La loi du 4 mars 2002, vous permet d'accéder à votre dossier médical soit directement soit par l'intermédiaire d'un médecin de votre choix. La consultation peut se faire soit sur place soit en recevant une copie de votre dossier à votre domicile. Dans tous les cas, la demande doit être adressée par écrit au Directeur du Centre Hospitalier Camille Claudel.

Si vous souhaitez recevoir une copie de votre dossier, les frais d'envoi vous seront facturés. De plus, il vous faudra justifier de votre identité en joignant, par exemple, une copie de votre pièce d'identité. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au cadre de santé ou à un professionnel de l'équipe mobile ou au personnel du bureau des entrées.

LA CONFIDENTIALITÉ ET LE SECRET MÉDICAL

Les professionnels sont soumis au secret médical. Plusieurs professionnels de santé participant à votre prise en charge peuvent, sauf opposition de votre part, échanger des informations relatives à votre santé afin d'assurer la continuité des soins ou de déterminer la meilleure prise en charge sanitaire possible. Ce secret partagé concerne uniquement les informations strictement nécessaires à la coordination et la continuité des soins ou à son suivi médico-social et social.

Lorsque la prise en charge intervient dans un établissement de santé, les informations vous concernant sont réputées confiées à l'ensemble de l'équipe de soins intervenant auprès de vous.

Dans le cas où le partage d'information se réaliserait entre professionnels n'appartenant pas à la même équipe de soins, votre accord devra être sollicité.

L'éthique

En cas de questionnement éthique pendant votre prise en charge, vous pouvez saisir le Comité d'Éthique.

Il a pour mission de réinterroger des pratiques et n'a pas d'obligation de résultat. Il apporte un éclairage sur des thématiques de fond à partir de situations particulières ou récurrentes. Il émet des pistes de réflexion argumentées qui pourront constituer une aide à la décision.

Le Comité d'Éthique peut être saisi par les professionnels de l'établissement, les patients, les proches et les partenaires en adressant un mail à comite.ethique@ch-claudel.fr OU courrier au Comité d'Éthique du centre hospitalier Camille Claudel.

La démarche qualité et sécurité des soins

LE SIGNALEMENT D'UN ÉVÈNEMENT INDÉSIRABLE

Vous pouvez participer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité du système de santé en signalant sur la plateforme www.signalement-sante.gouv.fr les événements sanitaires indésirables que vous suspectez liés aux produits de santé (ex médicaments), produits de la vie courante et actes de soins.

Votre signalement sera analysé par l'Agence Régionale de Santé en lien avec les Centres d'expertises régionaux.

LA CERTIFICATION

Les résultats de certification menée par la Haute Autorité de Santé (HAS) sont consultables sur le site internet de la HAS (www.has.fr) ou sur le site du centre hospitalier Camille Claudel.

Lors de la certification 2023, l'établissement a été certifié avec la mention Haute Qualité des Soins.

Des résultats d'indicateurs nationaux sont affichés dans les CMP.





HORAIRES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 9H00 À 17H00

CONTACT

05 45 67 57 56

equipe.goya@ch-claudel.fr

ADRESSE

17, RUE CAMILLE CLAUDEL

CS 90025

16400 LA COURONNE